

DOSSIER DE PRESSE

Assemblée plénière
Jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2017

SOMMAIRE

- 1. Budget primitif 2018 : investir pour une région encore plus forte, plus durable et plus solidaire**
- 2. Stratégie régionale de formation et d'orientation**
- 3. Stratégie opérationnelle de transition écologique et énergétique**
Focus : Service public de l'efficacité énergétique
- 4. « ICI 2050 » : un nouvel outil pour construire ensemble la nouvelle région**
Le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET)

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

1/ Budget primitif 2018 : investir pour une région encore plus forte, plus durable et plus solidaire

La Région Bourgogne-Franche-Comté doit répondre à plusieurs défis :

- tout faire pour que la croissance, qui redémarre, bénéficie à tous, et en particulier à ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi,
- prendre en compte la diversité des bassins d'emploi du territoire, et leur apporter des réponses adaptées afin d'assurer le développement économique de tous les territoires,
- rendre la région plus attractive plus durable, renforcer les liens qui unissent chacun grâce à l'engagement associatif, citoyen, à la pratique du sport, grâce au soutien à la culture et aux arts.

Le budget primitif 2018 de la Région Bourgogne-Franche-Comté est un budget sérieux et responsable, respectueux des engagements pris devant les Bourguignons et les Francs-Comtois.

Il s'élève à de plus d'1,5 milliard d'euros, et s'appuie sur une situation financière saine, permettant de conserver sa capacité d'action. Malgré la suppression d'un fonds qui permettait de compenser le transfert de compétence des départements vers la Région en matière de développement économique, la Région fait le choix de maintenir son niveau d'investissement.

Ce budget traduit le cap de la Région et confirme ses priorités financières, à savoir :

- garantir un niveau d'autofinancement solide : taux d'épargne brute supérieur à 17 %, évolution de 0,3 % des dépenses de fonctionnement à périmètre constant, évolution de 0,3% des dépenses de personnel en dehors de l'enveloppe dédiée au contrat social. Cette enveloppe représente 1,6 Million d'euros supplémentaires qui seront consacrés au régime indemnitaire des agents. Si on y ajoute le régime social et en particulier les tickets restaurants, ce sont 2,2 Millions d'euros supplémentaires pour l'année 2018.

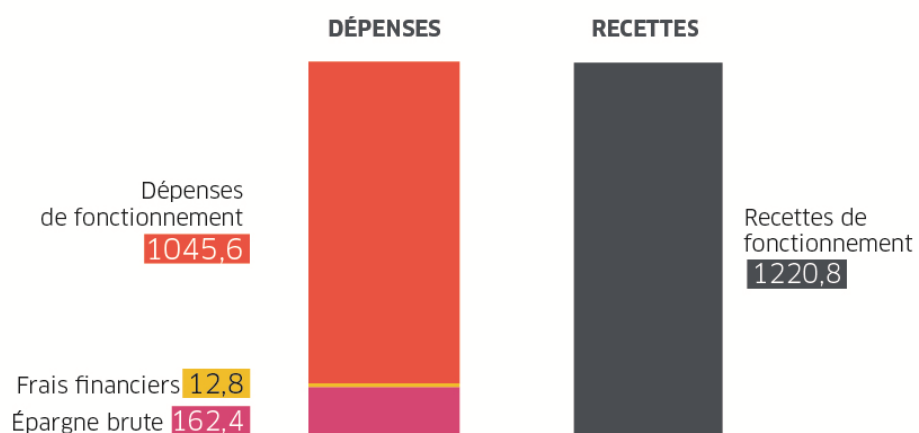
- soutenir l'investissement : 406 millions d'euros hors dette inscrits cette année au service des investissements structurants du territoire avec un objectif de réalisation de 90 %
- maîtriser l'endettement : ratio de désendettement (moins de trois années) inférieur à la moyenne nationale qui est supérieure à cinq ans et demi.

Cette stratégie se décline par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et des efforts de gestion interne, afin de concentrer les budgets sur les dépenses d'interventions, au service des habitants et des territoires.

Ce sérieux budgétaire permet à la Région d'assumer en 2018 la montée en charge de ses compétences et de mettre en œuvre les choix volontaristes issus de la stratégie de mandat au service les trois grandes priorités que sont l'emploi, l'environnement et la fraternité.

UN BUDGET TOTAL DE 1,5 Md€* en 2018

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



* Opérations réelles hors gestion active de la dette

Mener la bataille pour l'emploi, investir dans pour l'avenir, la Région, premier contributeur à l'investissement public local sur son territoire : **622880594 €**

La priorité de la Région est de conforter l'activité économique grâce à un investissement public qui bénéficie aux entreprises régionales. Plus de 80 % des achats de la Région bénéficient à des entreprises locales.

La Région accompagnera les entreprises sur leur trois leviers de développement (innovation, export, compétences) et travaillera à la structuration des filières, en particulier des filières d'excellence comme l'agriculture et la viticulture, l'automobile, la métallurgie, les microtechniques, les biotechnologies, l'hydrogène et le secteur de la santé.

La Région aidera les entreprises à se transformer pour que la transition numérique ne soit pas un obstacle, mais un atout pour leur croissance. La toute nouvelle Agence économique régionale accompagne déjà les entrepreneurs dans leurs projets de développement et intervient pour favoriser les nouvelles implantations des entreprises en Bourgogne-Franche-Comté.

La Région financera la formation gratuite de plus de 15 000 demandeurs d'emploi pour leur permettre d'acquérir les compétences dont les entreprises ont besoin et de retrouver un emploi. Elle financera, de façon volontariste, les entreprises d'insertion pour leur permettre d'accueillir en leur sein des demandeurs d'emploi de longue durée, de leur fournir un travail et de les former en vue de leur retour durable à l'emploi.



48 709 412 €

Accélérer la reprise de l'activité grâce à l'innovation, l'export, l'aide aux filières stratégiques, moteurs de l'activité économique de la Bourgogne-Franche-Comté



12 407 589 €

#NotreAgricultureDemain, notre contribution régionale pour une agriculture durable



8 753 209 €

Renforcer les **solidarités et l'innovation** sociale grâce à l'économie sociale et solidaire



21 396 975 €

Accélérer le déploiement du **très haut débit partout** sur le territoire



20 052 429 €

Soutenir et fédérer les acteurs de la recherche et les établissements d'enseignement supérieur sur l'ensemble de la grande région

13 022 800 €

..... recherche
..... enseignement supérieur



189 046 141 €
dont 7 000 000 €

Donner envie d'apprendre dans les lycées de demain : connectés et engagés dans la transition énergétique
..... lycées
..... pour le numérique éducatif



139 080 161 €

Apprentissage et formations sanitaires et sociales, une voie d'avenir: accompagner et former **19 000 apprentis en 2018**



92 311 220 €
128 430 777 €

Dans un contexte de reprise économique, **former 15 000 demandeurs d'emploi** pour leur permettre d'acquérir les compétences attendues par les entreprises
..... formation professionnelle
..... SPRO



16 404 674 €

Poursuivre l'ambition régionale en matière d'**attractivité** et d'économie touristiques



46 555 457 €

Mobiliser davantage les fonds européens pour **accélérer les transitions numériques et écologiques**



2 274 695 €

Intensifier la **coopération** avec nos voisins notamment la Suisse et développer le **rayonnement à l'international**

Faire émerger un modèle de développement plus durable: **535 567 170 €**

La Région doit susciter et accompagner les initiatives qui nous permettront de changer de modèle de développement.

En 2018, plus de la moitié des lycées de la région offriront aux lycéens une alimentation composée de 50 % de produits de proximité et de 20 % de produits bio, avec des tarifs sociaux pour les lycéens boursiers. La Région créera également un fonds d'urgence afin d'aider les agriculteurs biologiques, suite au retrait de l'État.

La Région soutiendra les investissements dans les énergies renouvelables grâce à un partenariat avec les syndicats d'énergie, et la rénovation énergétique des logements et des copropriétés grâce à son programme Eco-Rénovons en Bourgogne-Franche-Comté. Favoriser l'éco-rénovation des logements, c'est une façon de protéger l'environnement, et c'est aussi une façon d'améliorer le pouvoir d'achat et le quotidien de celles et de ceux qui vivent dans des logements qui sont des passoires énergétiques.

La Région lancera en 2018 la nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité afin de créer des synergies entre l'action de toutes celles et de tous ceux qui luttent pour la préservation de notre environnement.

Elle continuera de faire des transports collectifs et décarbonés le cœur de son intervention et proposera aux territoires, sur la base des conclusions des assises de la mobilité, le déploiement de plateformes de mobilité.



12 400 687 € Fédérer les énergies vers une **région à énergie positive**



7 866 170 € **Protéger** notre environnement et **préserver** la biodiversité



5 065 516 € Agir pour une **gestion durable** et la valorisation intelligente de la forêt et du bois



426 867 426 € mobilité
83 367 370 € infrastructures

La **mobilité partout et pour tous**, une grande ambition de notre Région: investissements, nouvelle convention TER, intermodalité et nouvelles solutions de mobilité sur les territoires:

Construire une nouvelle Région : 84890787 €

Une Région solidaire, une Région qui protège son environnement et son cadre de vie, une Région ambitieuse et attractive, qui investit dans sa jeunesse, voilà l'ambition de la Région pour ses habitants.

En 2018, la Région continuera de renforcer tout ce qui fait du lien, au travers des valeurs d'ouverture, de tolérance et de partage.

Que ce soit par le sport, l'engagement associatif ou les pratiques artistiques, la Région continuera de soutenir de façon particulièrement volontariste tout ce qui permet de créer ensemble, tout ce qui éloigne du chacun pour soi.

Dans une société travaillée par de multiples lignes de fracture, cet investissement dans tout ce qui rassemble, même s'il est impalpable, est d'une importance capitale.



27 241 226 €

Poursuivre le déploiement d'une **politique culturelle ambitieuse** qui s'adresse à tous, sur tous les territoires



10 653 121 €

Favoriser l'accès aux **sports pour toutes et tous**



7 020 170 €

Encourager la **citoyenneté**, soutenir la vie associative, faciliter l'**autonomie** des jeunes



39 766 269 €

Cohésion et solidarité, pour rendre nos **territoires** plus **attractifs** et plus **innovants**



210 000 €

Outils la **démocratie participative**

2/ Stratégie régionale de la formation et de l'orientation (CPRDFOP et SPRO)

L'orientation et la formation professionnelles tout au long de la vie sont les deux piliers sur lesquels la Région agit pour que les Bourguignons–Francs-Comtois puissent s'adapter aux évolutions des métiers et des organisations. Ainsi, fidèle à sa méthode et pour répondre à cet enjeu de manière pragmatique, la Région a nourri l'élaboration de cette stratégie des contributions de l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés, en particulier les partenaires sociaux représentant des salariés et des employeurs.

Le renforcement du dialogue social territorial lui a permis d'intégrer les perspectives d'évolutions économiques et sociales de l'environnement économique, sur la base du diagnostic socio-économique territorialisé réalisé par le CARIF-OREF (EMFOR).

Le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Anticiper, accompagner les évolutions et mettre en place des mesures adaptées pour faciliter les reconversions professionnelles, faire que chacun soit acteur de son orientation, faire évoluer l'offre de formation pour que les entreprises trouvent les compétences dont elles ont besoin et que chaque citoyen puisse accéder à la formation tout au long de sa vie sont les objectifs partagés de la Région, l'Etat et les partenaires sociaux pour cette stratégie.

Pour la Bourgogne-Franche-Comté, nous avons quatre ambitions :

- Relever le défi des transformations économiques,
- Proposer une formation tout au long de la vie qui sécurise les parcours professionnels,
- Garantir une offre de formation territorialement équilibrée,
- Analyser les transformations sociétales,

Pour la première fois, ce contrat de plan intègre l'orientation permettant à la Région de faire un pas de plus vers une meilleure articulation des acteurs de l'orientation, que ce soit au niveau de l'école ou de la vie active.

Service Public Régional de l'Orientation

Nous sommes la seule région à avoir élaboré ce plan d'action conjointement avec l'Etat

Pour la Région mieux s'orienter c'est :

- **Créer les conditions d'une coopération entre les acteurs** : constituer une véritable communauté de métiers.
- **Permettre aux citoyens de bien connaître l'environnement économique et les métiers** : Exemple la plateforme CLEOR.
- **Offrir à chaque citoyen un service de qualité et de proximité dans une logique d'accompagnement tout au long de la vie** : élaboration d'outils et d'informations de qualité pour permettre des choix éclairés.

- **Garantir la complémentarité et la cohérence des solutions offertes aux jeunes décrocheurs :** repérage sur chacun des territoires des publics décrocheurs pour une prise en charge efficace ; renforcement de l'action en faveur de l'accompagnement des jeunes sortis sans qualification professionnelle du système de formation au travers notamment d'une coordination renouvelée des acteurs des Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

Ces quatre enjeux seront déclinés par la Région et l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de leur politique d'orientation respective, à savoir :

- Pour l'Etat, la mise en œuvre des Parcours Avenirs pour les publics scolaires ;
- Pour la Région, le Service public régional de l'orientation à destination des actifs.

3/ La stratégie opérationnelle de transition énergétique

Faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région à énergie positive, tel est l'engagement de la Région envers ses habitants. Ainsi, pour devenir un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme et qui réduit ses consommations, une vaste démarche a été engagée depuis 2017 dont les principaux événements ont été :

- la réalisation d'un bilan des Schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) en vue du futur Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET),
- les consultations du CESER et des citoyens,
- les contributions des acteurs,
- une journée de mobilisation des accompagnateurs des projets transition énergétique par l'Ademe en partenariat avec la Région le 21 juin,
- le débat sur la transition énergétique en assemblée plénière le 29 juin,
- la semaine de la transition énergétique du 23 au 29 novembre avec une quarantaine de sites exemplaires ouverts au public et la conférence régionale de la transition énergétique le 29 novembre.

Fort de l'ensemble de ces contributions qui ont enrichi son ambition, la Région présentera lors de cette Assemblée plénière, une stratégie opérationnelle composée de 61 fiches actions détaillées, qui lui permettront d'avancer de manière très pragmatique vers cet objectif.

Ses grandes priorités sont :

- Faire de l'engagement « La région Bourgogne-Franche-Comté une région à énergie positive » un objectif prioritaire au cœur du SRADDET ainsi qu'une priorité transversale de toutes les politiques régionales.
- Contractualiser avec les territoires autour d'un plan d'actions qui intègre un axe fort « transition énergétique » lors de la signature des 40 contrats avec l'ensemble des territoires pour un montant de 90 millions d'euros.
- Rénover les maisons individuelles grâce notamment à un Service public de l'efficacité énergétique (SPEE) ambitieux en visant l'objectif BBC (Bâtiment basse consommation) avec comme priorité la lutte contre la précarité énergétique.
- Développer les énergies renouvelables en associant les citoyens et les collectivités.

- Soutenir la transition des entreprises et les filières émergentes en particulier la filière hydrogène.
- Valoriser les potentiels agricoles et forestiers (matériaux biosourcés, énergies renouvelables).
- Organiser une mobilité durable en lien avec les territoires.
- Sensibiliser et former tous les acteurs.

Focus : Le Service public de l'efficacité énergétique

La politique de rénovation n'est pas seulement une politique énergétique, c'est aussi une politique sociale. Il faut donc, prioritairement, s'attacher à rénover les logements des ménages aux revenus les plus modestes, notamment ceux qui habitent dans des « passoires » thermiques.

Ainsi, pour amplifier les dynamiques en cours et démultiplier les projets de rénovation, la Région crée un Service public de l'efficacité énergétique.

Ce service permettra au plus grand nombre (particuliers, propriétaires de maisons individuelles, propriétaires occupants et bailleurs) d'accéder à un premier niveau d'information et de s'orienter vers les bons interlocuteurs en fonction du projet (allant du changement de chaudière à la rénovation globale de niveau BBC).

L'objectif de niveau de performance thermique final de rénovation visé étant le BBC (Bâtiment basse consommation).

Interlocuteur unique, ce service public sera doté d'outils simples, comme la mise en ligne d'une plateforme numérique, offrant un panel de services facilitant le parcours de rénovation des ménages : une première information sur le diagnostic énergétique de l'habitation, une estimation des aides financières envisageables (subventions ANAH, mécanisme de tiers financement), une mise en relation avec les artisans certifiés RGE, une cartographie des lieux d'accompagnement appelés à se développer au plus proche des habitants sur les territoires pour un suivi personnalisé.

4/ « ICI 2050 » : un nouvel outil pour construire une région plus attractive

Les élus examinent l'état des lieux de la Bourgogne-Franche-Comté et les grands objectifs du SRADDET « ICI 2050 ». Son ambition : rendre la nouvelle région encore plus attractive.

« ICI 2050 » constitue un outil essentiel à la construction de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elaboré en concertation avec les territoires et les citoyens, ce document unique fixe les grandes orientations en matière d'aménagement, de transports, de gestion des ressources naturelles et de déchets, d'habitat et de déploiement numérique. Son processus d'élaboration a été validé par les élus lors de l'assemblée plénière du 12 et 13 janvier 2017 et lancé à Beaune le 2 avril 2017.

Ce schéma fixe les objectifs de moyen et long termes dans onze domaines :

- Equilibre et égalité des territoires,
- Implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional,
- Désenclavement des territoires ruraux,
- Habitat,
- Gestion économe de l'espace,
- Intermodalité et développement des transports,
- Maîtrise et valorisation de l'énergie,
- Lutte contre le changement climatique,
- Pollution de l'air,
- Protection et restauration de la biodiversité,
- Prévention et gestion des déchets.

A ces domaines obligatoires, la Région Bourgogne-Franche-Comté a décidé d'ajouter le domaine du numérique.

Les grands objectifs stratégiques d'ICI 2050

L'ambition de ce schéma est de renforcer l'attractivité de la région. Elle doit trouver sa place dans un système de territoires et d'offres diverses : choisir la Bourgogne-Franche-Comté et non la subir. Il s'agit d'attirer les talents dans ce territoire à la qualité de vie remarquable, qui s'engage dans une transition écologique et énergétique ambitieuse, et de faire émerger, préserver et soutenir les pépites régionales.

Pour que le projet « ICI 2050 » réponde à cette ambition d'attractivité, la Région se fixe comme objectifs de renforcer les réciprocitys entre ses différents territoires et de renforcer ses alliances avec ses voisins. **« ICI 2050 » porte l'ambition d'encourager et de soutenir tous les territoires pour qu'ils s'engagent résolument dans l'ère des transitions, écologique et numérique.**